

# Compostage collectif

Le compostage collectif permet d'alléger sa poubelle d'ordures ménagères des déchets fermentescibles. Cette solution a été mise en place rue de Brocéliande, à Tréguex.

Mise à jour le 27 juin  
2023

## 🌿 Composter ensemble, « c'est du bon sens citoyen »

« C'est un habitant de la rue de Brocéliande, à Tréguex, qui nous a sollicités pour mettre en place un site de compostage partagé », explique Tony Robin, coordonnateur Prévention et tri des déchets à l'Agglo. Après une étude de faisabilité, un composteur collectif a rapidement été installé rue de Brocéliande, entre la route et une petite allée piétonne. « Cela permet aux gens de s'arrêter facilement en passant », assure Gilles Brochot, un des trois référents du site.

Ce dernier a été convaincu par le « bon sens citoyen de la démarche ». « J'avais déjà un composteur à la maison, mais je l'utilise essentiellement pour mes déchets de jardin, explique-t-il. Dans la perspective du passage de la collecte à la levée, je trouve intéressant de réduire la quantité de déchets que nous jetons dans la poubelle marron. »

En tant que référent compostage partagé, Gilles Brochot a suivi une formation d'une heure et demi avec les ambassadeurs du tri de l'Agglomération. « Nous avons appris pourquoi, quoi et comment composter afin de diffuser les bonnes informations aux habitants du quartier. » La soirée d'inauguration du site a aussi été l'occasion d'expliquer le fonctionnement du composteur collectif, de convaincre de nouvelles personnes du bien-fondé de la démarche, de faire connaissance entre voisins et de favoriser la mixité sociale au sein du quartier.

Le rôle de Gilles Brochot et des deux autres référents est de passer régulièrement au composteur pour veiller à son bon fonctionnement (brassage régulier, apport de matières sèches...). « Actuellement, une vingtaine de ménages l'utilisent et cela fonctionne très bien », constate-t-il tout en remuant le compost avec un gros mélangeur. Autre mission : remettre un bioseau et un guide de compostage aux personnes qui souhaitent rejoindre la démarche.

Et au besoin, les référents peuvent contacter un ambassadeur du tri qui passe régulièrement assurer le suivi des sites et ajouter du broyat (fins copeaux de bois sec) dans le bac installé à côté du composteur partagé. « Cette matière sèche doit systématiquement être ajoutée dans le composteur et dans les mêmes proportions que les déchets déposés », précise Gilles Brochot. Le but est d'avoir une fermentation optimale pour avoir un compost de qualité. »

Plus d'infos

ctambassadeur@sbaa.fr



